zubi guztien gainetik

Mugarik ez! · Transnazionalik ez!

Résistons pour vivre, marchons pour transformer!

EUSKAL HERRIKO
EMAKUMEON MUNDU MARTXA

Sommaire

5 **Présentation**

9 **MODULE I:** Migration, frontières et politiques migratoires

23 **MODULE II:** Violences quotidiennes, frontières visibles et invisibles

35 **MODULE III:** La solidarité féministe contre le pouvoir des transnationales

51 **Épilogue:** Pour un activisme féministe qui rompe avec la blanchité et l'eurocentrisme

58 **GLOSSAIRE**

pag.

PRÉSENTATION

La Ve Action Internationale de la Marche mondiale des Femmes, sous le slogan *Zubi guztien gainetik, mugarik ez ! Transnazionalik ez! iResistimos para vivir, marchamos para transformar! Nous résistons pour vivre, nous marchons pour transformer!*. La Marche Mondiale des Femmes d'Euskal Herri considère nécessaire de mener un processus d'éducation politique dans une perspective féministe, de décolonisation et antiraciste afin de faire une lecture critique des frontières, des transnationales et des migrations, axes centraux de cette action.

Zubi guztien gainetik: Mugarik ez! Transnazionalik ez!

Les ponts sont l'élément choisi comme symbole de l'action internationale de la VAI en Euskal Herri. Sachant que la construction de ponts ne sera possible que si nous connaissons, analysons et dénonçons les causes de la violence subie par les personnes migrantes sur leurs territoires d'origine et lors du transit vers les territoires de destination. Pour ce faire, il est essentiel de connaître et de dénoncer le rôle des transnationales et des frontières en tant qu'outils du système colonial raciste mondial ; de dévoiler la violence qui s'exerce sur la vie de milliers de personnes ; d'identifier les privilèges sur lesquels repose le bien-être de l'Europe et de réfléchir à notre rôle et à notre responsabilité dans ce domaine.

Les contenus de base de ce dossier ont été élaborés par le Réseau des femmes migrantes et racialisées d'Euskal Herri et l'Observatoire des multinationales d'Amérique latine et ont été revus collectivement par le Groupe Dynamiseur de la Mundu Martxa d'Euskal Herri, les Femmes de la Babel mondiale et le Réseau Féministe pour le Nicaragua.

Sur quels sujets et comment proposons-nous de travailler ?

Le dossier s'articule en trois parties. Dans le module I : Migration, frontières et politiques migratoires, nous présentons une perspective décoloniale de la migration, les causes socio-économiques et politiques de celle-ci ; il s'agit de rendre visible le négoce de la gestion des frontières pour protéger la « forteresse Europe » et d'aborder la production de dispositifs **nécropolitiques** aux frontières.

Dans le module II, nous explorons les violences quotidiennes visibles et invisibles vécues par les personnes migrantes et causées par le racisme institutionnel et social. Le module III aborde, dans une perspective féministe, trois voies pour comprendre et lutter contre le pouvoir des entreprises dans nos communes et, en fin de compte, proposer un débat sur le rôle du féminisme de la Marche mondiale des femmes pour fissurer le système raciste, colonial, capitaliste et hétéropatriarcal.

En guise de soutien et afin d'accompagner le processus d'autoformation et de débat dans les villes et villages et dans vos organisations, vous trouverez un questionnaire à travailler ainsi qu'une boîte à outils contenant les ressources disponibles.

Ainsi, nous invitons tous les groupes et organisations féministes du mouvement social d'Euskal Herri, engagés dans la lutte pour une vie digne et sans violence, en faveur d'une société anticapitaliste et populaire, sans murs ni frontières, à lancer un processus d'autoformation et de débat dans chacun de leurs espaces. Au nom de la Marche Mondiale des Femmes d'Euskal Herria, nous insistons sur la nécessité de créer une résistance à travers la solidarité féministe entre les femmes et les peuples en lutte et par l'auto-organisation, en s'engageant résolument pour la construction d'un féminisme anticapitaliste et antiraciste.

Tout cela dans un contexte mondial défavorable, avec la pandémie de COVID19 qui rend difficile tout processus de participation populaire, qui menace la vie elle-même et avec l'aggravation de la crise systémique multidimensionnelle que nous dénonçons depuis longtemps.

Parce que nous résistons pour vivre et que nous marchons pour transformer.

MODULE I
MIGRATION, FRONTIÈRES ET POLITIQUES MIGRATOIRES

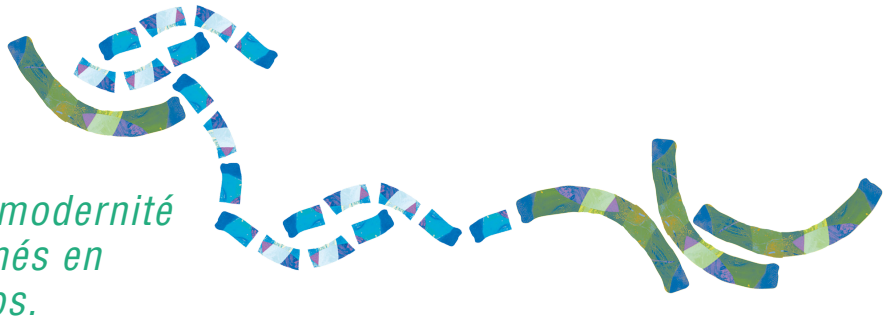

Il y a des ponts que la modernité occidentale a transformés en barrières au fil du temps.

La migration en tant que concept colonial

Pour comprendre la migration, il nous faut partir d'une perspective décoloniale, ce qui nous aidera à comprendre que le **colonialisme** et le racisme sont des problèmes structurels et transversaux à tous les domaines. Ainsi, les migrations doivent être interprétées dans les contextes socio-historiques dans lesquels elles se déroulent et en remettant en question le discours hégémonique qui les décrit en fonction de leurs intérêts.

Les processus de colonisation menés par les pays européens ont conduit à l'existence d'un Nord enrichi et d'un Sud appauvri. Cela est possible grâce à l'organisation raciale des sociétés, du travail et de l'économie. Le colonialisme qui arrivait autrefois sur des navires bardés de croix et de poudre, est devenu aujourd'hui un néocolonialisme imposé par les transnationales, l'aide humanitaire et la coopération pour le développement. En conséquence, les frontières sont fermées aux personnes mais pas aux matières premières ni aux marchandises. Ce pillage et cet appauvrissement constants sont à

l'origine des migrations.

Ainsi, le capitalisme, basé sur la colonisation raciste, se maintient par le pillage, l'**extractivisme** et les guerres qui, à leur tour, génèrent la pollution, les déplacements de population, la persécution des dirigeants qui défendent leurs territoires, la destruction et la mort.

Ces dernières années, dans le cadre du **récit hégémonique**, parler de mouvements migratoires, c'est parler des soi-disant « crises des réfugié.es ». Notons tout d'abord qu'aucun État européen ne figure parmi les dix premiers pays accueillant le plus grand nombre de réfugiés. De plus, la quasi-totalité des réfugiés fuient des guerres promues par de nombreux pays européens, qui en outre vendent des armes. Parmi les pays d'accueil des réfugiés, citons la Jordanie, la Turquie, le Liban, le Pakistan, l'Ouganda, le Bangladesh, la République démocratique du Congo, le Tchad, l'Éthiopie, l'Iran ou la Syrie[1].

Beaucoup de ponts n'ont qu'une direction ; de ce fait, beaucoup de migrant.e.s n'ont pas la garantie ni d'y aller ni de revenir.

Le droit d'émigrer des uns et des autres ?

La Déclaration universelle des droits humains, considère que la migration est un droit inaliénable dans son article 14 : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur des frontières de chaque État. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

Les pays européens qui ont signé des traités et des accords internationaux après la Seconde Guerre mondiale, dans lesquels ils se sont engagés à garantir la circulation des personnes et le droit d'asile, ne respectent souvent pas ces accords lorsqu'ils appliquent leur législation.

Dans le système colonial mondial, les migrations sont dues à différents facteurs déterminés par l'ordonnancement des relations raciales capitalistes. Dans le cadre de ce système, les causes sont principalement socio-économiques et politiques. Elles sont précisées ci-après.

1 https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/promoting-our-european-way-life/statistics-migration-europe_es

Les ponts ont été et sont encore des points géostratégiques où s'exerce le pouvoir nécropolitique, raciste, capitaliste et colonial.

La guerre commence ici

La plupart des guerres et des interventions militaires de ce siècle (comme auparavant) sont générées et menées par des pays ayant des intérêts géopolitiques et économiques liés à extraction, à l'expansion et à la réaffirmation coloniale sur des territoires dont les gisements, les réserves naturelles et les sources d'énergie sont abondantes et indispensablespour garder en vie un **projet civilisateur vieux de** plus de cinq siècles, dont la survie est basée sur des constructions raciales de **subalternité des** non blancs, non européens et non occidentaux.

L'industrie de l'armement est non seulement l'un des bras les plus puissants du capitalisme industriel, mais c'est aussi une entreprise de longue haleine, avec la reconstruction ultérieure des zones dévastées et l'extraction des matières premières.

Il existe actuellement en Euskal Herri une centaine de producteurs d'armes et d'entreprises auxiliaires de l'industrie de l'armement. Ces sociétés réalisent un chiffre d'affaires annuel de 500 millions d'euros et exportent 80 % de leur production vers des pays comme l'Arabie saoudite, l'Égypte et la Turquie, qui sont directement ou indirectement impliqués dans des conflits. Selon les données officielles des Chambres de Commerce et des Douanes, sous l'égide de l'Agence Fiscale de la Communauté Autonome Basque, les ventes d'armes s'élevaient en 2019 à près de 99,5 millions d'euros.

Parmi les entreprises identifiées par les groupes antimilitaristes, citons les suivantes : ITP et AERNNOVA dans le domaine aérospatial, les missiles et l'électronique militaire SENER, les chars et véhicules de guerre SAPA, ainsi que DASSAULT et TURBOMECA implantés en Ipar Euskal Herria. Aucune de ces entreprises ni les états dans lesquelles elles sont situées n'assume la moindre responsabilité en matière de coûts humains et matériels[2].

2 https://eldiariosolidario.com/la-guerra-empieza-aqui
https://www.ecuadoretxea.org/el-pais-vasco-es-la-tercera-comunidad-autonoma-con-mayor-facturacion-en-produccion-militar/

Qui a besoin de qui ?

Le recours à une main-d'œuvre bon marché n'est pas une pratique nouvelle dans le capitalisme racial et colonial. Cependant, si l'on en croit le discours hégémonique occidental, la représentation de la migration vers la société européenne véhicule son lot de mensonges, de stigmatisations et de ragots. À titre d'exemple, le soi-disant « appel d'air » qui favorise la précarisation de la main-d'œuvre migrante et qui répond aux besoins démographiques européens et à la reproduction du travail que la population autochtone préfère éviter, comme l'agriculture et les soins aux personnes, qui sont essentiels pour le soutien de la société dans son ensemble.

Périodiquement, les crises du capitalisme entraînent des ajustements structurels qui comprennent des coûts sociaux et économiques pour les personnes les plus défavorisées dans des sociétés inégalitaires. Ainsi, par exemple, la déréglementation du marché du travail touche sans aucun doute directement la population migrante, la plaçant dans les emplois les plus précaires, les plus mal payés et les plus exploités.

En Espagne, 60 % des travailleurs saisonniers sous contrat sont des migrants, principalement issus d'Équateur, du Maroc, de Colombie et de Roumanie. On note également la présence d'un petit nombre de femmes de l'Afrique subsaharienne mais dans une moindre mesure. Les données concernant les personnes employées dans l'économie informelle dans ce secteur ne sont pas connues.

Dans l'État français, on estime que 80 % de la main-d'œuvre du secteur agricole est migrante. Sur la période 2018-2019, les quelques 270 000 saisonniers qui ont travaillé dans les Bouches du Rhône, le Lot et Garonne, le Vaucluse et l'Hérault, étaient principalement originaires du Maroc, de Tunisie, de Roumanie et de Pologne.

L'Europe aura besoin de plus de 200 millions de migrants au cours des 30 prochaines années pour faire face au vieillissement de la population et au déclin de la pyramide des âges.[3]

3 Rapport: "Tiempo para el cuidado" Oxfam, 2020.

n Espagne, 49 % des femmes migrantes exercent une activité de soins aux personnes rémunérés, sans compter celles qui sont naturalisées ou qui ne paient pas de cotisations sociales.

En France[4], les travailleuses portugaises représentent 18 %[5] de ce que l'on appelle les « services à la personne », soit un large éventail de métiers tels que le ménage, la garde d'enfants de moins de 3 ans, les personnes dépendantes, etc. 42% des femmes migrantes philippines effectuent ce type de travail, alors que ce pourcentage tombe à 22% dans le cas des femmes du Cap-Vert. Dans les métiers spécifiques de l'aide à domicile, des gardes d'enfants et des employées de maison, les portugaises, ainsi que les algériennes et marocaines, représentent 46 % de la main-d'œuvre. Ces données confirment une fois de plus le besoin pressant de la France d'une main-d'œuvre immigrée dans le secteur des soins, ainsi que le biais évident de la division raciale et sexuelle de l'emploi.

Comme c'est le cas en Europe, dans l'État espagnol et en Euskal Herri, les niches d'emploi des migrantes correspondent à la division raciale et sexuelle du travail. En 2015, dans la CAV, 76 000 familles emploieront une aide ménagère[6]. En Ipar Euskal Herri, environ 16,64%[7] de la population était demandeuse de services à la personne en 2013 et toutes les projections démographiques indiquent que ces chiffres augmenteront.

La population migrante et racialisée, bien qu'exploitée et reléguée à des emplois précaires et mal payés, produit plus de richesse pour l'économie des États espagnol et français, comme par exemple :

La population immigrée contribue à hauteur de 1,525 milliard au PIB de la Communauté autonome basque, soit un excédent de 810 millions par rapport aux aides qu'elle perçoit[8].

Selon une étude de la Oxford Martin School[9], la croissance de l'Europe du Sud aurait due être minorée de 20 à 30 % en l'absence de la population immigrée. Ces données sont basées sur les trois réalités suivantes. D'abord, 75 % de la population migrante en âge de travailler apporte une contribution

4 http://archives.strategie.gouv.fr/cas/system/files/2012-03-13-emploietimmigration-dt.pdf

5 L'origine du taux élevé de migrantes européennes présentes dans l'État français est à rechercher dans les premières vagues migratoires portugaises. Ce taux est progressivement réduit par la présence de femmes migrantes issues de pays non-européens.

6 Bizkaiko Etxeko Langileen Elkartea, http://ath-ele.com/es/

7 https://www.insee.fr/fr/statistiques/3709919

8 Immigrazioaren Euskal Behatokia, Jesús J. Hernández, 2020ko maiatzeko artikulu batean.

9 https://www.oxfordmartin.ox.ac.uk/downloads/reports/2018_OMS_Citi_Migration_GPS.pdf

significative au PIB. Ensuite, le niveau de qualification des personnes migrantes a augmenté de 130 % au cours de la première décennie du XXIe siècle. Enfin, la migration est propice à l'innovation puisque 40 % des demandes de brevet sont signées par des personnes migrantes. De fait, cela casse non seulement le mythe selon lequel la population migrante est une charge pour les caisses publiques, mais prouve également qu'elle apporte une contribution indispensable au trésor public.

Croissance de la population active (25-84 ans). Contribution des personnes migrantes et non migrantes 1999-2010 (%)[10].

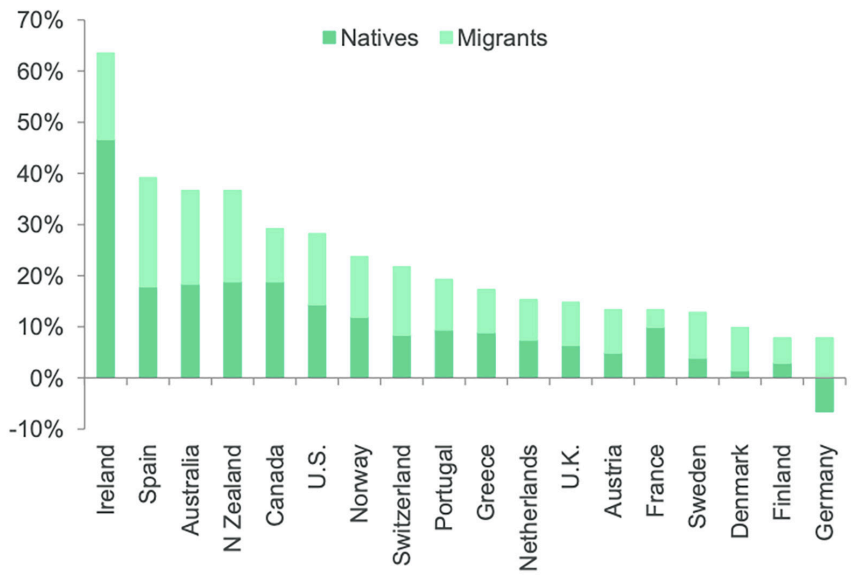

Toutefois, la proportion d'emplois qui relève de l'économie souterraine, sans contrat, sans droits ni garanties, est incommensurable en raison de ses caractéristiques. Enfin, il y a les travailleuses du sexe qui ne bénéficient d'aucune protection professionnelle et auxquelles certains secteurs ont refusé le droit de s'organiser.

Pour alimenter la réflexion :

Connaissez-vous les données des migrations européennes ? À différentes

10 Ibid.

périodes de l'histoire de l'Occident, les personnes européennes ont dû quitter leur territoire. Où ont-elles émigré ? Pour quelles raisons ? Quelles différences peut-on relever entre ces migrations et celles vers l'Europe ?

Que feriez-vous si votre village était envahi par des entreprises étrangères qui polluent les eaux, déboisent, persécutent les militants et les tuent ?

Que feriez-vous si un jour les États-Unis décidaient d'envahir le Pays basque et créaient un conflit entre les Biscayens et les habitants de la zone de Tafalla, en leur vendant des armes pour qu'ils puissent se battre, ainsi qu'en prenant les maisons des gens qui vivent dans les campagnes

Les ponts des transnationales viennent de l'extractivisme. Les nôtres proviennent de matériaux locaux, qui respectent le lien avec l'Environnement.

Le négoce des politiques d'immigration

Les politiques d'immigration découlent de la structure coloniale du système-monde. Les premiers territoires sur lesquels ces politiques exercent leur pouvoir sont les corps dépossédés et condamnés, en décidant qui peut être admis à vivre en état de subalternité et qui n'a plus qu'à mourir bloqué par des frontières fabriquées.

Les politiques migratoires européennes détiennent les clés de l'éveil des discours de haine raciste, en concentrant leurs politiques fondamentalement sur deux objectifs :

- La protection et la sécurité du territoire européen, d'une part.
- La lutte contre l'immigration irrégulière (nommée à tort « illégale »), de l'autre.

La **protection et la sécurité du territoire européen**, se traduit par des budgets millionnaires orientés au renforcement des frontières par le financement de clôtures, de murs, de systèmes de surveillance de haute technologie, d'avions, d'hélicoptères, de

drones, etc. Autour de cet objectif de protection des frontières, s'articule une grande industrie de contrôle migratoire, avec l'État espagnol comme marché principal grâce au laboratoire que constitue la frontière sud de l'Espagne[11].

> Plus de 4 % du budget européen est consacré aux migrations, au contrôle des frontières et à la défense.
>
> De 2014 à 2019, le gouvernement espagnol a attribué au moins 660,4 millions d'euros à des entreprises du secteur de la lutte contre l'immigration par le biais de plus de 1 677 marchés publics, la plupart adjugés sans appel d'offres.
>
> L'État français dispose d'un budget de plus de 155 millions d'euros provenant de programmes européens pour le contrôle des frontières et des politiques de lutte contre l'immigration.[12] Des entreprises françaises telles qu'Airbus, Leonardo Vinci/Eurovia et Zaun Ltd, Thales, Sopra Steria n'hésitent pas à s'accaparer leur quote-part du gâteau des infrastructures frontalières, doté d'un budget, pour la période 2021-2027 en Europe, de 8,02 milliards d'euros,

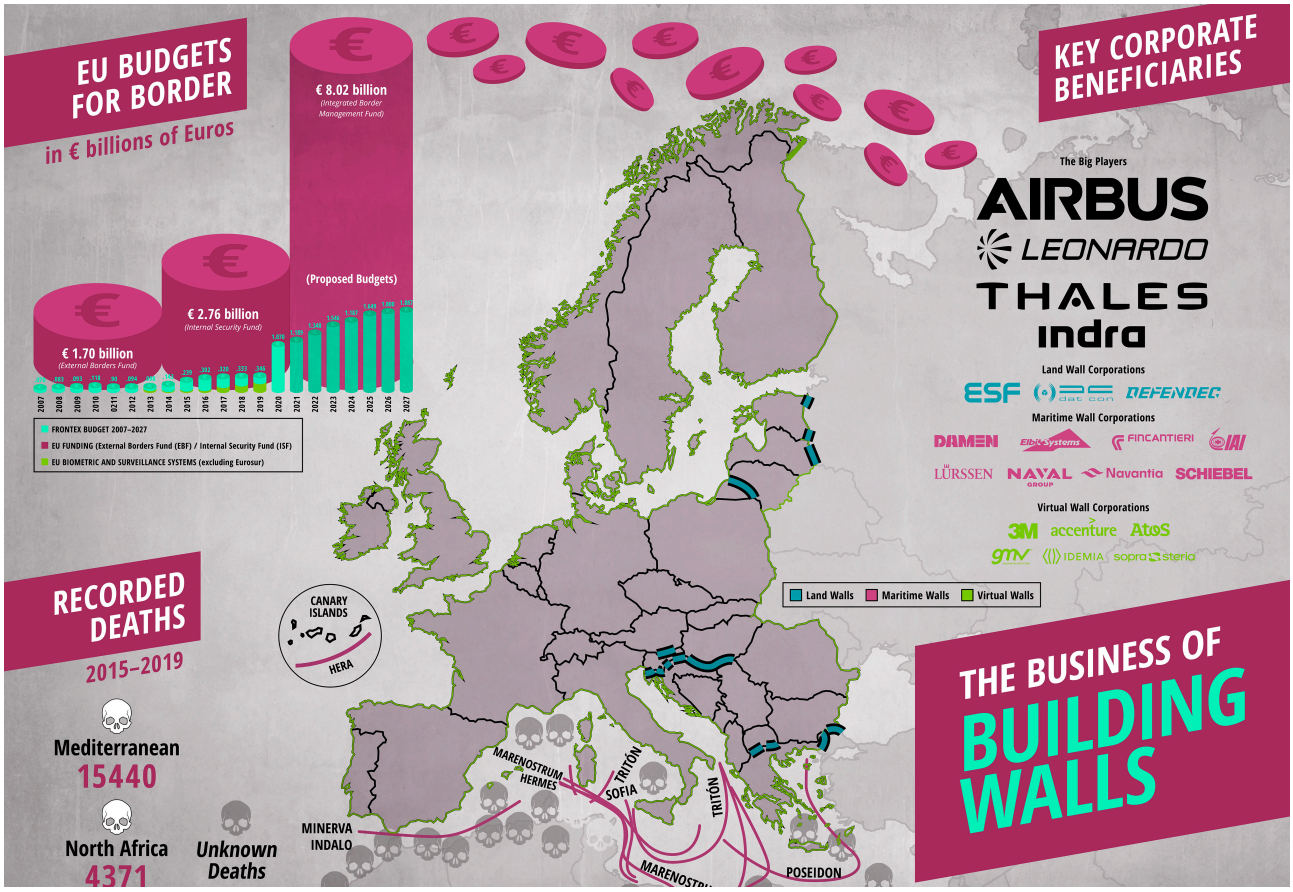

11 https://porcausa.org/proyecto/investigaciones-porcausa/
https://temas.publico.es/control-migracion-oscuro-negocio/

12 http://www.senat.fr/rap/r16-484/r16-48420.html

comme le montrent l'infographie ci-dessous.[13]

Le financement du contrôle des migrations proviennent en partie des fonds de coopération au développement. Ainsi, 22 % de l'argent du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique est consacré à la gestion des migrations.

En ce qui concerne **la lutte contre la migration irrégulière**, précisons que seulement 4,5% des personnes arrivant sur le sol européen sont en situation administrative irrégulière. Parmi les personnes migrantes qui se trouvent dans l'État espagnol en situation administrative irrégulière, 77% viennent d'Amérique latine, ce qui est en contradiction avec les montants alloués à la protection des frontières espagnoles par lesquelles les personnes d'Afrique subsaharienne et des pays arabo-musulmans tentent d'entrer.

Le Ministère français de l'Intérieur[14] estime le nombre de personnes en situation administrative irrégulière en France à 300 000, soit 0,5% de population totale du pays.

De nombreuses entreprises privées tirent profit de la politique de migration, dans le cadre de l'industrie du contrôle des migrations, notamment Indra, Repsol, Telefónica, ACS, Dragados et Ferrovial.

Les ponts n'existent pas ou ils se brisent lors des migrations qui, en revanche, se trouvent face à des murs, à des frontières, à des barbelés.

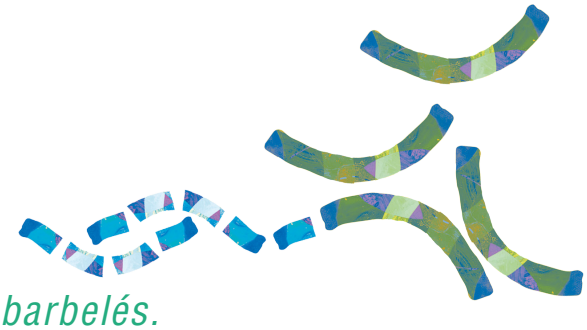

Ponts, murs, barbelés

Atteindre les frontières européennes est devenu un combat contre la mort. Les conséquences retombent sur les personnes qui prennent tous les risques ou périssent vaincues par le blindage de la « forteresse Europe », ou encore, quand elles réussissent à passer, qui sont soumises à un système de racisme institutionnel et quotidien. Ce ne sont pas seulement les frontières militarisées qui rendent les personnes migrantes suspectes d'être criminelles ou terroristes, mais aussi les stigmates qui leur sont attribués par le **récit colonial**. Ce récit considère « l'autre » comme inférieur, sauvage et/ou animalisé, outre les frontières invisibles se dressant dans la vie quotidienne du migrant.

13 https://www.tni.org/en/businessbuildingwalls

14 http://www.observationsociete.fr/population/combien-de-sans-papiers-en-france.html

Conséquence de la politique migratoire, le voyage que les femmes doivent faire pour arriver en Europe est chargé de violence puisque le contexte de militarisation renforce le système de domination patriarcale. En chemin, les femmes sont exposées aux relations de pouvoir, à la domination et aux abus sexuels exercés par d'autres personnes en transit, par les forces chargées de la sécurité et du contrôle des frontières, ainsi que par les réseaux de traite et de trafic d'êtres humains.

L'absence de canaux légaux et sûrs a fait de la violence sexuelle une composante presque endémique dans les zones frontalières. Les politiques migratoires de fermeture et de militarisation des frontières ont fait du corps des femmes une partie intégrante de la stratégie migratoire, étant donné l'impossibilité de faire le voyage de manière autonome.

Parmi les éléments mis en place pour empêcher la libre circulation des personnes, citons les suivants :

- L'externalisation des frontières : il s'agit de la sous-traitance et du paiement de tiers tels que le Maroc, la Libye ou la Turquie pour effectuer le contrôle des migrations.
- L'imposition de visas.
- La militarisation des frontières et le renforcement de l'Agence européenne des frontières extérieures (FRONTEX)[15], qui agit en tant que police anti-migration à l'intérieur et à l'extérieur des frontières européennes. 15Frontex, est la forme institutionnalisée du nécropouvoir colonial. L'agence se charge de blinder l'Europe, telle une innocente forteresse, non responsable des pratiques historiquement coloniales sur des territoires et des corps dissidents, soumis à des relations racialisantes et envahissantes qui favorisent les migrations.
- La signature d'accords de réadmission.
- Les centres de détention pour personnes migrantes dans des pays comme la Libye, où les conditions sont inhumaines.
- L'augmentation des dispositifs de contrôle, clôtures et barbelés concertina, comme c'est le cas dans les villes autonomes de Ceuta et Melilla.
- La privatisation du contrôle des migrations en imposant aux entreprises de transport l'obligation de contrôle des documents
- Les vols d'expulsion.
- Les renvois illégaux, qui sont devenus monnaie courante sur les clôtures de Ceuta et Melilla. Ces retours à chaud sont également effectués en Europe.

15 Rapport Frontex (2019)
https://frontex.europa.eu/assets/Publications/General/In_Brief_2019/frontex_inbrief_ES.pdf

La fermeture des ponts est une véritable condamnation à mort pour des milliers de personnes.

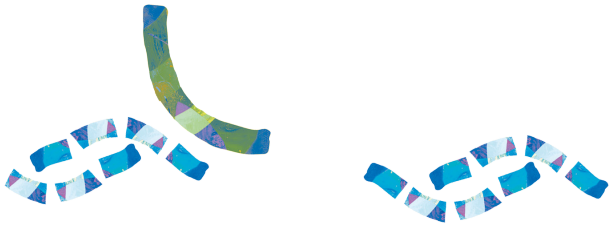

La Méditerranée : fosse commune de la nécropolitique

Cette mer représente deux choses à la fois :

- La frontière la plus dangereuse de l'Europe, d'une part.
- La plus grande fosse commune du monde, de l'autre.

Le nombre de victimes migrantes est incalculable, tous décès causés par les politiques migratoires européennes. **On parle de près de 36 000 morts en mer Méditerranée au cours des 20 dernières années**. Cependant, il n'y a pas de chiffre exact, il est très difficile de collecter et d'accéder à ces informations, étant donné qu'il y a aussi des tragédies comme celles qui se produisent dans l'Atlantique autour des îles Canaries, ou d'autres contrôles frontaliers, payés et financés par l'Union européenne dans certains pays tiers, comme le Maroc, le Mali, la Libye, la Turquie, par le biais d'accords d'externalisation aux frontières.

Pour alimenter la réflexion :

Que pensez-vous de l'affectation de budgets millionnaires au renfort des frontières ?

Si des personnes d'Euskal Herri mouraient en essayant d'émigrer vers Abya Yala, qu'en penseriez-vous ?

Qu'êtes-vous prêt à faire pour changer ces **nécropolitiques** autour de vous ?

Boîte à outils :

- #3 Políticas migratorias y fronteras múltiples: análisis, críticas y luchas, *t.i.c.t.a.c Barcelona.*
- Colonialidad del poder, eurocentrismo y América Latina, *Anibal Quijano.*
- Gerra Hemen Hasten Da, *Joseba Sanz y LGA Batzordea.*
- La Guerra Empieza Aquí, *Joseba Sanz y LGA Batzordea.*
- Estas guerras son muy nuestras. Industria militar vasca, *Colectivo Gasteizkoak.*
- Afrique : l'efficacité et l'évaluation de l'aide au développement en question, *Alvar Jones Sanchez.*
- Vertueuses, les multinationales ? Le business de l'aide au developpement, *ARTE.*
- Le business de l'édification de murs, *Mark Akkerman.*
- Base de datos internacional de la banca armada.
- Industria del Control Migratorio, *porCausa.*
- Petites guides de sensibilisation, *La Cimade.*
- Vida en la Necrofrontera, *Caminando Fronteras.*
- La Espiral de Violencia de la España Fortaleza, *Centre Delàs d'Estudis per la Pau y NOVACT - International Institute for Nonviolent Action.*
- Levantando Muros. Políticas del miedo y securitización en la Unión Europea, *Centre Dèlas.*
- Vidas que cruzan fronteras: un análisis feminista de la Frontera Sur, *Cear Euskadi.*
- La historia invisible de las mujeres en las fronteras sur, *Helena Maleno.*
- Centres et Locaux de Rétention administrative, *La Cimade.*
- Ateak Itsasoari, *Ur Handitan (EITB).*
- Harresiak, *Migueltxo Molina, Pablo Iraburu.*
- 5 Propositions pour la régularisation large et durable des personnes sans papiers, *La Cimade.*
- Exploitation & Racisme : Le Combat Des Gilets Noirs Pour Leur Dignité, *Le Média.*
- Accueil des sans-papiers et interventions policières. Que dois je faire?, *La Cimade.*

Entre Irun et Hendaye : une frontière qui ne se contente pas de couper l'Euskal Herri en deux

Le peuple basque est divisé entre deux États, la France et l'Espagne. Trois administrations se partagent le territoire basque, soit dans la CAPB (Communauté Autonome du Pays Basque), en Navarre et au Pays basque Nord ou Ipar Euskal Herria. Différents secteurs revendiquent l'union politique des sept territoires historiques (Navarre, Araba, Bizkaia, Soule, Gipuzkoa, Basse-Navarre et Labourd) en une entité politico-administrative commune. Il existe plusieurs projets politiques concernant l'Euskal Herri, dont la création d'un État indépendant de la France et de l'Espagne.

La construction de frontières est un mécanisme colonial de création des États-nations. Ainsi, en Euskal Herri, la frontière entre Irun et Hendaye est ressentie comme une limite politique imposée, qui transforme le territoire, qui modifie le tissu social et qui divise une communauté possédant une conscience d'elle-même et des caractéristiques socio-culturelles communes.

L'augmentation du nombre d'entrées par la frontière Irun-Hendaye, signifie que pendant l'été 2018, de nombreuses personnes ont tenté de passer pour se rendre en France, en Belgique ou en Allemagne. Cet été-là, des réseaux d'accueil ont vu le jour dans différentes communes d'Euskal Herri.

La plupart des personnes qui franchissent la frontière sont des hommes originaires d'Afrique subsaharienne, ou de pays comme la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire ou le Mali. Bien que le nombre de femmes originaires de ces pays soit en hausse, peu d'entre elles traversent cette frontière et on ignore le chemin qu'elles suivent pour arriver en France.

Durant cet été-là et les mois qui ont suivi, les « renvois à chaud » de personnes migrantes par la Police nationale française ont été systématiques. En l'absence de chiffres exacts, le nombre de personnes migrantes en situation administrative irrégulière renvoyés depuis la frontière était en 2017 de 9 175 ; ce chiffre a augmenté d'environ 25 % en 2018, selon certains médias.

Actuellement, l'augmentation des contrôles aux frontières exercés sur un mode répressif par le Maroc contre la population migrante et financé par des fonds de l'UE a entraîné une diminution des arrivées par la frontière sud (en 2019, une diminution de 48% des entrées a été constatée). Cela a également entraîné une diminution du nombre de personnes essayant d'atteindre l'État français par la frontière Irun-Hendaye. Cependant, bien qu'en nombre plus restreint, les gens continuent de traverser et le contrôle des frontières et les renvois de la Police Nationale française sont toujours d'actualité.

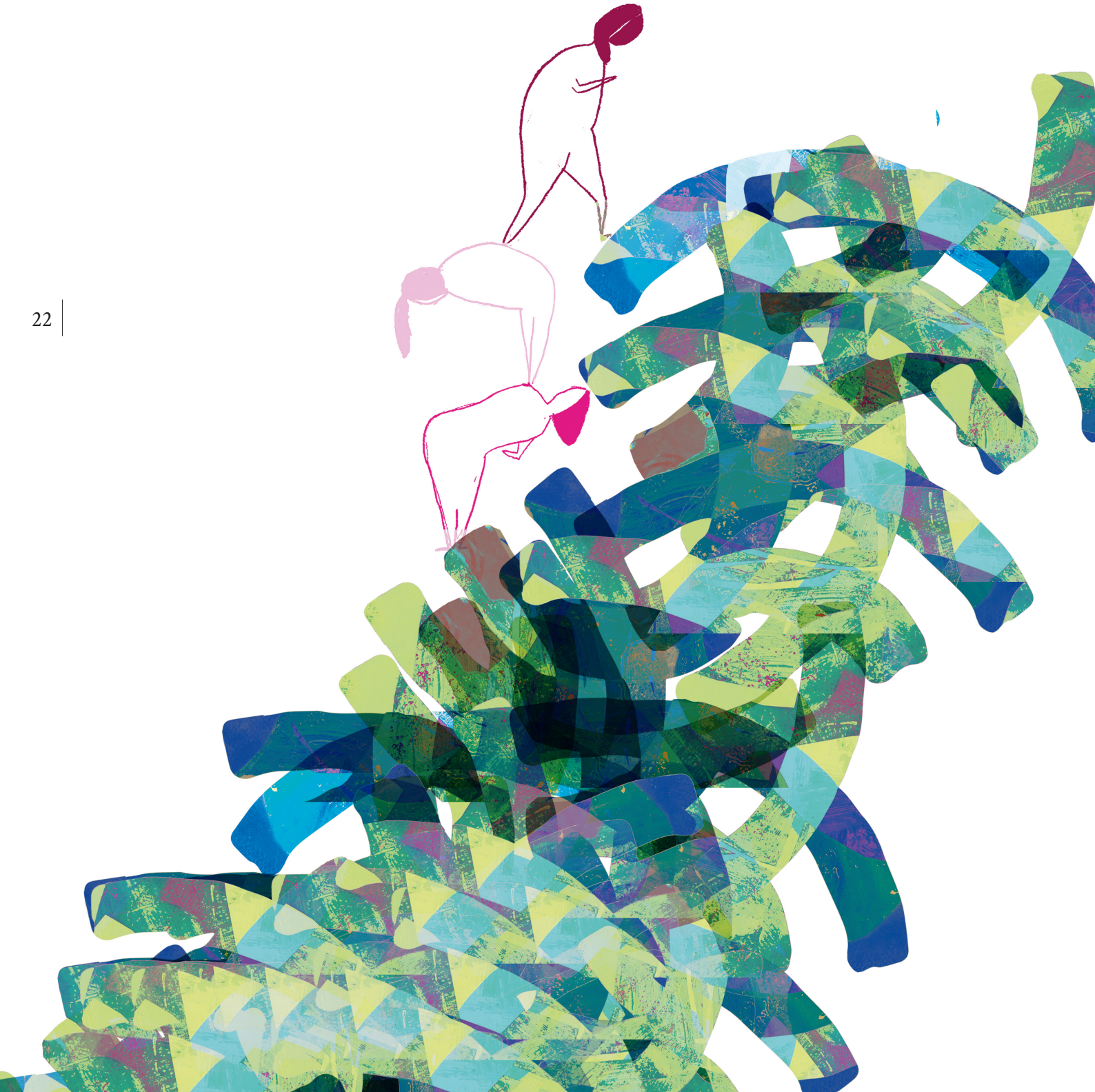

MODULE II
VIOLENCES QUOTIDIENNES, FRONTIÈRES VISIBLES ET INVISIBLES

Certains ponts sont construits par les États mûs par des intérêts n'ayant aucun rapport avec nos corps immigrés et racialisés.

Parler de racisme, ce n'est pas parler de préjugés et de stéréotypes des uns par rapport aux autres. **Le racisme est compris comme un principe qui organise et structure la société de l'intérieur**. Ce principe a été mis en place au XVe siècle. La colonisation des peuples et des communautés du Sud est basée sur l'établissement d'un ordre raciste, ce qui facilite l'émergence du capitalisme.

Le colonialisme européen avait besoin de nier l'humanité des peuples premiers d'Abya Yala, - puis, aux Africains, aux Asiatiques, aux Moyen-Orientaux et aux Océaniens - pour imposer ses dispositifs de domination, tels que l'esclavage, le génocide, le pillage et l'invasion, c'est-à-dire la **dépossession, l'appropriation et l'accumulation**, l'extraction et le pillage de biens naturels et immatériels, ainsi que l'évangélisation imposée. En réponse, sont apparues des formes et luttes révolutionnaires de résistance et de libération, que les communautés concernées se sont appropriées pour combattre ces outils de domination - à l'époque et actuellement.

Le racisme est une hiérarchisation du pouvoir qui place certains corps au-dessus de la ligne de ce qui est humain et d'autres en dessous de cette ligne, ces corps considérés comme non humains ou sous-humains (Frantz Fanon). Si vous êtes en dessous de la ligne (position d'infériorité), vos connaissances ou celles de votre communauté ne sont pas valorisées ni reconnues ; vous n'avez pas accès à tous les lieux ; votre parole est mise en doute ou vous n'avez pas la même légitimité face aux autres, vous êtes considéré comme dangereuse, dépendante ou sous tutelle, etc.

Si dans cette société, vous vous situez au-dessus de la ligne de l'humain (supériorité), même si vous êtes une personne opprimée en termes de classe, de sexe, de sexualité, ou même en termes d'oppression nationale ou religieuse, votre HUMANITÉ est reconnue ; par conséquent, vous vivez le PRIVILÈGE RACIAL.

Le racisme peut être marqué par la couleur, l'origine ethnique, la langue, la culture ou la religion. La couleur n'est pas la seule forme de racisme, c'est pourquoi le « voile » est aussi un marqueur racial.

La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (1965) considère que :

> *La « discrimination raciale » est toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits humains et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique.*

Le racisme institutionnel : les murs visibles

C'est l'idéologie, les discours et les pratiques des institutions et des politiques d'États qui visent à dissimuler leur racisme et leur colonialisme actuels. Cela couvre les discours et les pratiques institutionnelles des représentants des espaces de pouvoir, qu'ils soient issus de l'administration publique, des entreprises, des partis politiques, du système éducatif, des syndicats ou du monde de la santé. Cela reproduit les inégalités historiques frappant la population non blanche. Le racisme institutionnel, c'est :

- Les relations hiérarchiques entre le personnel des services sociaux et une personne racialisée.
- Le retrait de la garde des enfants aux familles migrantes et racialisées, aux mères célibataires et aux femmes pauvres parce que ces maternités

interfèrent avec la disponibilité d'une main-d'œuvre bon marché qui soutient le système productif actuel.

- Une personne persécutée par les forces de police et militaires en raison de son profil ethnique.
- Les coups de filet et arrestations policières au faciès dans les gares routières, le métro, les espaces publics ou dans la rue.
- Les discours xénophobes et racistes de la classe politique dans les espaces publics et médiatiques.
- La présence policière et la militarisation dans les quartiers habités par des populations immigrées et racialisées, comme le quartier de San Francisco à Bilbao.
- Les abus de pouvoir, les traitements despotiques et humiliants des personnes racialisées et migrantes aux douanes ou par la police des frontières dans les aéroports.
- Les violences et abus de pouvoir de la part des forces de sécurité de l'État, dans les quartiers, dans les lieux fréquentés et/ou habités par les populations migrantes et racialisées : boîtes de nuit latines, magasins, téléphonie, centres de prise en charge de la population migrante, centres de santé, hôpitaux, services d'immigration, etc.
- La ségrégation et la ghettoïsation à l'école publique, dans les parcs, les centres de loisirs et de détente, etc.
- Les agressions et les abus commis par les forces de sécurité de l'État qui ont leurs propres caractéristiques.
- Le traitement vexatoire des administrations assurant l'accueil des étrangers. En particulier, ce traitement concerne ceux qui se sont vus refuser des permis de séjour de façon injustifiée, ou qui sont soumis à des délais interminables pour leurs démarches administratives.

Condamnation à la mort civile : Législation sur les étrangers

Chaque pays européen a mis en place des politiques migratoires. En Espagne, la Loi sur les étrangers désigne la Loi Organique 4/2000, du 11 janvier, sur les droits et les libertés des étrangers en Espagne et leur intégration sociale. C'est la loi qui institutionnalise le racisme dans l'État espagnol et en Euskal Herri en créant des frontières juridico-administratives entre les personnes et en les divisant entre personnes « avec papiers » et personnes « sans papiers ».

Il s'agit d'une loi punitive et discriminatoire liée aux questions de sécurité de l'État et non aux droits humains fondamentaux. En vingt ans d'existence, la loi sur les étrangers a progressivement durci les conditions imposées aux personnes migrantes.

La loi sur les étrangers condamne les femmes migrantes à vivre pendant trois ans en situation irrégulière car il est indispensable de démontrer par un recensement que l'on est résident de l'État pour obtenir un tel permis. Pendant ces trois années, les personnes migrantes sont soumises à des violences et des persécutions de la part de la police, comme s'il s'agissait de criminels, pour ne pas avoir pu résoudre un problème administratif qui échappe à leur contrôle, mais pas à la volonté politique de l'État. Trois ans en situation irrégulière, c'est travailler dans les conditions les plus précaires, sans pratiquement aucun droit du travail ni droit social, et c'est condamner nombre d'entre eux à l'exploitation par le travail dans des secteurs tels que les travaux domestiques et de soins, le nettoyage, l'agriculture ou les réseaux ou services de livraison à domicile.

Aujourd'hui (2020), on estime que 600 000 personnes en situation irrégulière se trouvent dans une prison invisible.

La loi sur les étrangers est un instrument de l'État, mais cela ne signifie pas que les communautés autonomes sont exemptes de toute responsabilité. Par les compétences qu'elles détiennent, elles sont les complices nécessaires de ces morts civiles. En Espagne, les Communautés autonomes sont responsables de la présentation de quatre types de rapports, bien que deux d'entre eux (implantation et logement approprié) peuvent être délivrés par les administrations locales. Ces rapports sont : Rapport sur l'effort d'intégration, sur l'implantation, sur le logement et sur la scolarisation des mineurs. La production de ces rapports, à différents moments de la vie d'une femme migrante, conditionne de manière irréfutable son projet migratoire et de vie.

Les mairies assurent le recensement de l'ensemble de la population, la différence étant qu'avec la population migrante, le recensement est une priorité car il est la clé de l'accès aux droits essentiels tels que la santé, l'éducation ou une protection judiciaire efficace.

Pour sa part, l'Assemblée nationale française a adopté la loi n° 2018-778, du 10 septembre 2018, intitulée « Pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie ». Ce nom ne doit pas nous induire en erreur, car c'est un autre instrument de l'hexagone pour durcir les conditions de vie des personnes migrantes, à tel point que La Cimade n'hésite pas à l'appeler le « Code de la honte ». Cette loi porte à 90 jours la période pendant laquelle les personnes migrantes, y compris les familles avec mineurs, peuvent être détenus dans le CRA (centre de détention administrative) ; intervention d'un juge et mise en garde à vue dans les quatre jours suivant la rétention

; réduction du délai de demande d'asile ; absence de recours suspensif pour les personnes originaires d'un pays classé comme « sûr » qui demandent l'asile, celles qui demandent une réévaluation ou qui sont considérées comme une menace grave pour l'ordre public ; systématisation des interdictions et la surveillance accrue des personnes migrantes ; extension de la casuistique conduisant à l'interdiction de séjourner sur le territoire français ; banalisation des auditions par vidéoconférence ; complexité des demandes de reconnaissance de la filiation, ainsi que durcissement de l'accès au titre de séjour pour les parents d'enfants français. Renforcement des conditions d'accès à la nationalité française pour les personnes nées à Mayotte ; enregistrement des mineurs qui ne sont pas sous tutelle/tutelle ; possibilité pour les préfectures d'annuler les avis médicaux dans le cadre de la procédure de régularisation pour raisons de santé[16].

Les personnes migrantes en situation irrégulière ne disposent pas automatiquement du droit d'accès au marché du travail. C'est pourquoi, alors qu'ils occupent les emplois les plus précaires dans la CAPB, ils n'ont aucun moyen de pouvoir bénéficier d'une protection sociale ou de se protéger en cas d'abus de la part de l'employeur. Une fois de plus, nous sommes confrontés à une situation intenable dans laquelle, pour pouvoir travailler ou demander un permis de travail, il est nécessaire de démontrer que l'on a été employé[17].

Pour pouvoir demander le permis de séjour, il faut fournir les justificatifs suivants :

- Contrat de travail ou promesse d'emploi et virement au profit de l'Office français de l'immigration et de l'intégration
- Ancienneté de 8 mois consécutifs ou non au cours des 24 derniers mois (fiches de paie ou tout autre document attestant d'un emploi).
- Ancienneté de 30 mois consécutifs ou non au cours des 5 dernières années (démontrable).
- Durée de résidence prouvée, qui peut seulement être inférieure à 5 ans de présence effective en France dans les cas exceptionnels.

Les demandeurs d'asile doivent également attendre six mois sans réponse avant de pouvoir présenter leur demande.

---

16 https://www.lacimade.org/la-loi-asile-et-immigration-est-adoptee-decryptage-dun-texte-dangereux/#:~:text=X-,La%20loi%20Asile%20et%20Immigration%20est,d%C3%A9cryptage%20d'un%20texte%20dangereux&text=La%20loi%20pour%20une%20immigration,nationale%20le%201er%20ao%C3%BBt%202018.&text=Analyse%20du%20texte%20par%20La,%C2%AB%20Code%20de%20la%20honte%20%C2%BB.

17 http://www.justice.gouv.fr/publication/mna/circ_conditions_demandes_admission_sejour_2012.pdf

Autres dispositions institutionnelles racistes : la légitimité des prisons modernes pour personnes migrantes

L'État espagnol dispose de trois types de centres de séjour et d'internement pour étrangers :

Les centres d'internement pour étrangers : établissements publics, non pénitentiaires, destinés à la rétention préventive et provisoire des étrangers jusqu'à leur expulsion du territoire de l'État national. C'est-à-dire que les étrangers sont privés de leur liberté pour le simple fait d'avoir commis une faute administrative, telle que le fait de ne pas avoir les documents nécessaires ou d'être entré irrégulièrement dans l'État espagnol.

Les groupes antiracistes dénoncent depuis des années l'opacité qui entoure ces centres et les nombreuses violations des droits humains qui s'y produisent, notamment l'internement de personnes malades, de mineurs, de demandeurs d'asile, de victimes de la traite, les cas de traitements policiers dégradants, les graves déficiences structurelles des installations, les carences en matière de prise en charge sanitaire, juridiques et socioculturelle, etc. Ainsi, ces dernières années, de nombreuses manifestations ont été organisées par les personnes retenues dans ces centres.

En France, l'équivalent en est le Centre de rétention administrative (CRA), où les personnes migrantes, dublinées incluses, peuvent être retenues jusqu'à 90 jours en vertu de lois votées par le Parlement en 2018. Il existe un deuxième type de centre appelé Locaux de Rétention Administrative (LRA) dans lequel les personnes sont maintenues en attente d'une audience ou d'une orientation vers un CRA. Selon le rapport 2019 de la Cimade[18], la recrudescence susmentionnée a entraîné une augmentation du nombre de personnes migrantes détenus dans ces 23 centres et dans son rapport 2019, 532 73 personnes étaient détenues dans ces centres (dont 279 enfants avec leur famille en France métropolitaine et 3 380 à Mayotte), soit une augmentation de 23% par rapport à l'année précédente. Ce rapport dénonce les multiples violations de la loi telles que les expulsions sans médiation de juges, les expulsions vers des pays où la vie des personnes renvoyées est en danger manifeste ou les expulsions de personnes dont la nationalité française est reconnue. La rétention prolongée, ainsi que la vulnérabilité dans laquelle se trouvent ces personnes et l'absence d'une prise en charge médicale intégrale, entraînent de graves problèmes physiques et psychologiques pour les personnes retenues.

18 https://www.lacimade.org/wp-content/uploads/2020/09/La_Cimade_Rapport_Retention_2019-1.pdf

Les Centres de séjour temporaire pour personnes migrantes : sont des établissements publics conçus comme des installations de premier accueil et destinés à fournir des services et des prestations sociales de base tels que l'hébergement et l'entretien, les soins psychosociaux et sanitaires et l'assistance juridique aux personnes migrantes et aux demandeurs d'asile qui arrivent dans l'une des villes autonomes de Ceuta et Melilla.

Les groupes antiracistes et les organisations des droits humains ont dénoncé à de nombreuses reprises la sur-occupation systématique de ces centres et les conditions de surpeuplement à certaines périodes, ainsi que l'absence de conditions de vie adéquates pour les personnes qui y vivent, en particulier les femmes et les mineurs. De nombreuses organisations ont également dénoncé des pratiques contraires à la loi, telles que la discrimination fondée sur la nationalité lors de transferts vers la péninsule, le refus de transférer des demandeurs d'asile vers la péninsule ou encore un transfert tardif.

Les Centres d'accueil temporaire des étrangers (CATE) : récemment ouverts, sont situés sur la frontière sud. Ce sont des « centres de souffrance et des espaces d'opacité et d'impunité policière ». Le Ministère de l'Intérieur espagnol, qui gère ces centres, bloque l'accès à l'information y compris de nombreux marchés publics. Les CATE sont les centres les plus opaques de tout le réseau des prisons pour personnes migrantes. À ce jour, le gouvernement espagnol n'a pas publié un seul contrat relatif à ces centres.

Centres d'internement pour mineurs sans tutelle : le déni d'enfance pour justifier le racisme

Ce sont les Communautés autonomes qui exercent la tutelle sur les mineurs étrangers et qui doivent garantir leur protection. Les enfants ne peuvent pas être expulsés du pays ou placés dans les CIE. La violence raciste est un processus continu et progressif qui s'exerce à l'encontre des enfants et des adolescents vivant dans des centres pour mineurs. Hortaleza en est un exemple.

Pour alimenter la réflexion :

Dans votre ville, êtes-vous conscient des difficultés que rencontrent les personnes migrantes pour accéder à l'inscription municipale ? De quelle

manière votre mairie facilite-t-elle l'inscription des personnes migrantes ? En tant que collectif, vous est-il possible d'agir auprès de la mairie pour qu'elle rende cette démarche plus simple pour les personnes migrantes ?

Quand sommes-nous un pont ?
Quand sommes-nous un mur ?

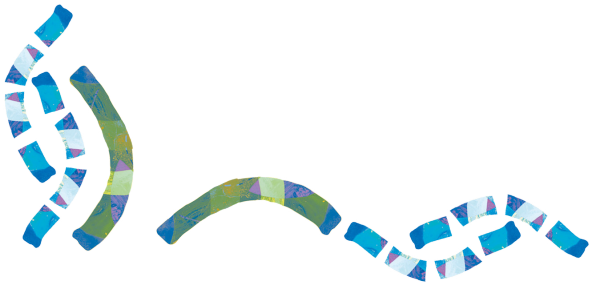

Le racisme social : des murs invisibles

Il s'agit d'idées préconçues, de discours et de comportements hostiles, de comportements d'exclusion, de sentiments de haine, de pratiques sociales qu'une personne ou un groupe de personnes exercent de manière directe ou indirecte à l'égard d'autres personnes racialisées et migrantes qu'ils considèrent comme inférieures. Dans les deux cas, des éléments symboliques et de pouvoir interviennent reflétant la supériorité et la hiérarchie morale. De tels actes peuvent infliger un préjudice prolongé ou irréparable aux personnes visées.

Le racisme social vécu quotidiennement par les personnes migrantes et les personnes racialisées est invisible et, la plupart du temps, il n'est pas dénoncé, comme c'est le cas avec les comportements machistes quotidiens qui sont normalisés au sein d'une société raciste et patriarcale.

Les discours de haine incitent à la discrimination qui se manifeste par des attaques verbales dans la rue, des insultes ou des agressions physiques ; des sentiments, des disqualifications, des comportements ou des attitudes de mépris, d'exacerbation et de haine à l'égard des femmes non blanches parce qu'elles ont des caractéristiques ou des qualités différentes, telles que : couleur de peau, port d'un voile, expression d'une autre langue, accent différent, lieu d'origine différent ou en raison de craintes non fondées de pénurie et de concurrence pour des ressources publiques rares et maigres.

Le racisme social s'exprime dans la sphère culturelle ou symbolique, les cultures étant considérées comme des blocs homogènes. Par exemple, le conflit typique entre voisins conduit trop facilement à un incident où les insultes et les agressions sont liées à l'origine du voisin avec lequel le conflit se déroule. La dispute entamée parce que la

radio est trop forte conduit à une agression verbale faisant référence à l'origine ou à la couleur de la peau.

Voici quelques exemples de racisme social :

- Le regard inquisiteur et de contrôle sur les femmes racialisées et migrantes dans les magasins, les supermarchés et dans la rue...
- L'intégration séparée des femmes migrantes et racialisées sur le marché du travail, indépendamment de leur expérience et de leur trajectoire.
- Associer aux femmes migrantes des stéréotypes tels que « docilité, patience, subordination » et des qualificatifs comme « affectueuse, gentille, douce » et supposer que, parce qu'elles sont racialisées ou migrantes, elles ne peuvent exercer que certains emplois.
- Des rumeurs non fondées telles que « les migrantes ont droit à des prestations auxquelles nous, Basques, n'avons pas accès », « elles accaparent les allocations et laissent les femmes basques sans prestations », « elles abusent des prestations » ou « elles ne devraient pas y avoir droit si elles n'ont pas cotisé en Euskal Herri », « elles ont trop d'enfants ».
- Refuser de louer des appartements aux femmes migrantes.
- L'invalidation des identités et des connaissances des personnes migrantes : mépris de la gastronomie, mépris des formes musicales et artistiques, non-reconnaissance des pratiques culturelles, religieuses, sociales et philosophiques.
- Vouloir « intégrer » la population immigrée diversifiée dans une manière d'être eurocentriste. Sans se demander si celle-ci souhaite vraiment être intégrée à une hiérarchie infériorisante.
- Considérer la population migrante comme un ensemble homogène, sans reconnaître sa diversité culturelle et la diversité entre les différents groupes.
- Ne pas reconnaître les femmes qui travaillent à la maison en leur donnant un salaire de subsistance et un contrat
- Ne pas rendre exotiques les réalités, les luttes et résistances et les corps des personnes racialisées.
- Diffuser sur les réseaux sociaux nouvelles et fausses nouvelles qui soutiennent la discrimination, le racisme et la xénophobie.

L'image médiatique des personnes migrantes (en particulier celle de la migration «

irrégulière » et centrée sur les femmes) est polarisée entre invisibilité et hypervisibilité. D'une part, elles sont rendues invisibles en tant que sujets politiques ayant une histoire, une voix propre et porteuses d'une richesse culturelle et, d'autre part, elles sont hypervisibilisées en tant que personnes soumises, dangereuses, dans le besoin, envahissantes et dépourvues de formation académique ou technique.

Pour alimenter la réflexion :

Avez-vous reproduit ou avez-vous connaissance d'actes racistes comme ceux évoqués plus haut ? Qu'avez-vous fait contre ces actes racistes ?

L'image de la migration véhiculée par les autorités et les médias est-elle réelle ? Quels sont les intérêts qu'elle protège ?

Dans votre famille nucléaire ou élargie, les personnes migrantes travaillent-elles ? Avec quelles conditions de travail ?

ZY a-t-il des initiatives dans votre quartier/commune pour garantir l'accès des personnes migrantes au logement, à la santé, à l'alimentation... ? Ces initiatives sont-elles concertées avec les personnes migrantes ? Pensez-vous que cela reproduit le racisme ? De quelle manière ?

Comment créer des réseaux horizontaux de soutien mutuel ?

Où se situe la lutte antiraciste dans l'agenda féministe de votre collectif ?

Que faire de plus ?

- Rejoindre les campagnes « Régularisation maintenant » en cours
- Faire connaissance et approcher les groupes de personnes migrantes dans mon quartier,
- dans ma commune.
- Campagnes d'enregistrement municipal
- Brigades de quartier contre les attaques racistes

Boîte à outils :

- Capitalismo racial y narrativas de liberación: una aproximación a Cedric J. Robinson desde el Estado español, *Helios F. Garcés.*
- La resistencia antirracista frente a la colonialidad de la inmigración poscolonial, *Natali Jesús.*
- #1 Violencias, Racismo y Colonialidad – desde el margen, *t.i.c.t.a.c.*
- Tout comprendre sur le projet de loi asile et immigration en vidéos, *La Cimade.*
- Trop noire pour être Française?, *Isabelle Boni-Claverie.*
- Ametsetik esnatzen, *Ur Handitan (EITB).*
- Pourquoi la France est obsédé par le voile?, *AJ+ français.*
- Ez naiz arrazista baina…, *Ur Handitan (EITB).*
- Bizilagunak, *Ur Handitan (EITB).*
- Gazte musulmanak, *Ur Handitan (EITB).*
- Koronabirusa eta beste pandemia batzuk: arrazakeria Alarma Estatuan, *Tantaka TV.*
- Listes pour analyser le privilège, *le Premier rassemblement pancanadien des jeunes féministes.*
- Gora Gasteiz: izan kolore, *Gora Gasteiz eta Beñat Fontaneda.*
- Comment décoloniser les savoirs?, *Fiona Nziza.*
- Loud & Proud Festival - Décoloniser le dancefloor, *Gaîté Lyrique.*
- Lutter contre les préjugés sur les migrants, *La Cimade.*
- Salda Badgo Jardunaldietako Dekolonialitate mahaingurua, (6:35tik aurrera).

MODULE III
LA SOLIDARITÉ FÉMINISTE CONTRE LE POUVOIR DES TRANSNATIONALES

Plus il y a de ponts entre nous,
moins les transnationales ont de pouvoir !

La solidarité féministe contre le pouvoir des transnationales

Trois visions pour comprendre et lutter contre le pouvoir des grandes entreprises dans nos villes et villages.

1. Un tour d'horizon des quatre dimensions du pouvoir des grandes entreprises

On parle de **Corporate Power** pour désigner le pouvoir exercé par les multinationales (aussi appelées transnationales). Pour exercer ce pouvoir, ces compagnies bénéficient du soutien de leur État d'origine, des États qui les accueillent et des institutions économiques et politiques internationales, telles que l'Union européenne, les Nations-Unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du commerce.

Cette puissance est due à la combinaison de quatre dimensions :

Pouvoir économique. Une poignée de sociétés transnationales contrôlent une grande partie de la production et de la consommation mondiales. En outre, ces entreprises se déplacent dans le monde entier à la recherche des meilleures conditions pour leurs activités, ce qui leur permet de s'affranchir d'obligations réglementaires trop contraignantes et de menacer les gouvernements de délocalisation ou de fuite de capitaux.	**Pouvoir social.** Les grandes entreprises sont capables de façonner la société en fonction de leurs propres intérêts. Par l'exploitation du travail, les loyers abusifs, la marchandisation de nos quartiers ou la dépossession de territoires. Elles définissent notre consommation et nous font croire au mythe de l'homme d'affaires parti de rien : si nous n'avons pas de droits, c'est parce que nous n'avons pas su réussir, cela n'a rien à voir avec notre classe, notre race ou notre sexe.
Pouvoir juridique. Grâce au droit commercial international, les sociétés transnationales disposent de nombreux mécanismes pour défendre leurs intérêts (traités commerciaux, tribunaux d'arbitrage, etc.). D'autre part, elles peuvent violer les droits humains en toute impunité, car les systèmes juridiques nationaux sont de plus en plus affaiblis et les réglementations internationales, basées sur des principes volontaires, sont dépourvues de tout mécanisme de contrôle[19].	**Pouvoir politique.** Les sociétés transnationales usent de divers mécanismes pour influencer la prise de décision, comme la construction d'une idéologie par la publicité, les portes tournantes ou le lobbying. De plus, lorsqu'elles traversent des difficultés, la plupart des gouvernements prennent leur défense par le biais de la « diplomatie économique », en nous faisant croire que ce qui arrive à « nos » entreprises nous concerne toutes et tous.

Au Pays Basque, nous avons l'exemple de ceux qui représentent ces pouvoirs: **BBVA** et **Iberdrola**.

19 Diccionario crítico de empresas transnacionales

Le pouvoir de la banque BBVA en quelques exemples :

Pouvoir économique :	Pouvoir social :
• Deux sociétés implantées en Euskal Herri illustrent parfaitement ces pouvoirs : la banque BBVA et la compagnie électrique Iberdrola. • Pouvoir économique : son chiffre d'affaires est supérieur au PIB de l'Estonie ou du Mali. Cette banque possède plus de 40 filiales dans les paradis fiscaux[20].	• C'est l'une des banque qui a ordonné le plus d'expulsions d'Espagne (15,9% selon la PAH)[21]. • Elle profite de l'endettement des familles en offrant des microcrédits qui deviennent des leviers d'oppression et d'obéissance. • C'est la banque espagnole qui investit le plus dans l'armement, avec plus de 4,5 milliards[22].
Pouvoir judiciaire :	**Pouvoir politique :**
• La banque investit dans des mégaprojets assortis de graves violations aux droits humains, en toute impunité. • En Colombie, finance la construction du barrage Hidroituango qui menace quelques 200 000 personnes[23]. • Au Kurdistan, finance le barrage Ilisu, avec 100 000 personnes sinistrées et destruction du patrimoine culturel[24] à la clé.	• Elle a bénéficié de plus de 13 milliards de dollars au titre du sauvetage bancaire. • Portes tournantes (cadres qui occupent des fonctions publiques (ou vice-versa), ce qui garantit de bonnes relations avec le gouvernement) : En 2013, José Manuel González-Paramo, conseiller de la Banque Centrale Européenne (BCE) est recruté. En 2018, recrutement de Jaime Caruana, ex-gouverneur de la Banque d'Espagne.

20 https://cdn2.hubspot.net/hubfs/426027/Oxfam-Website/OxfamWeb-Que-Hacemos/Oxfamweb-Desigualdad-Como-lo-Hacemos/informe-reparto-desigual-ibex-35-2019.pdf

21 Observatori DESC i la Plataforma d Afectats per la Hipoteca (2017).
Crise du logement dans l'État espagnol : exécutions hypothécaires et expulsions dans la perspective des droits humains

22 http://arxiu.centredelas.org/bancaarmada/es/
http://centredelas.org/wp-content/uploads/2020/05/BBVA_Infografia_BancaArmada_2020_CAST_baixa-copy.jpg

23 https://ctxt.es/es/20181031/Politica/22610/Hidroituango-ibex-35-ferrovial-santander-bbva-comunidades-indigenas-ecologismo-america-latina.htm

24 http://rojavaazadimadrid.org/wp-content/uploads/2019/05/Ilisu-mayo-2019.pdf

Et dans votre ville ?

Savez-vous si votre banque a procédé à des expulsions ? A-t-elle licencié ?

Savez-vous dans quoi votre banque investit ? Savez-vous ce qu'elle fait avec l'argent des fonds de pension ou des fonds d'investissement ?

Votre mairie, votre collectif, entreprise, coopérative... Avec quelle banque travaillent-ils ?

Avez-vous envisagé de vous tourner vers une banque qui garantit que des finances éthiques ?

Dénonçons leurs impacts et défendons les alternatives

Diner Ètic est un catalogue qui recueille des informationsde diverses entités opérant dans le secteur de la finance éthique, afin que vous puissiez changer de banque. En Euskal Herri, l'association Finances Éthiques fournit également des informations.

Il existe également d'autres initiatives de financement alternatif, basées sur l'autofinancement communautaire par le biais de fonds renouvelables autogérés par les communautés elles-mêmes, comme par exemple les Tandas au Mexique.

Le pouvoir d'Iberdrola en quelques exemples :

Pouvoir économique :	Pouvoir social :
• Son chiffre d'affaires est supérieur au PIB de Chypre ou de la Guinée équatoriale.[25] • La compagnie fait partie de l'oligopole de l'électricité : un groupe de 5 entreprises qui contrôlent la distribution d'électricité, soit 70% de la production et 90% des ventes dans l'État espagnol.	• En 2012 (au plus fort de la crise économique), elle a coupé l'électricité à 588 120 clients pour factures impayées. • Bien qu'il s'agisse de l'une des dix entreprises publiques qui émettent le plus de gaz à effet de serre, sa stratégie marketing est basée sur un éco-blanchiment constant visant à faire croire que ses activités sont durables.[26]
Pouvoir juridique :	**Pouvoir politique :**
• Bien qu'ils aient reçu plusieurs plaintes pour violation des droits humains (en particulier de la part de peuples indigènes), elle continue à promouvoir des mégaprojets ayant de graves répercussions, comme la centrale hydroélectrique de Belo Monte (Brésil) ou le couloir éolien de l'isthme de Tehuantepec (Mexique).[27]	• La réglementation du secteur de l'électricité garantit les bénéfices élevés des principales compagnies d'électricité et empêche la transformation du modèle.[28] • Plusieurs hommes politiques sont passés par son conseil d'administration, comme l'ancien ministre, Acebes, ou l'ancien président du Parlement basque, Atutxa.

Et dans votre ville ?

Y a-t-il des coupures d'électricité ? Des licenciements ? Quelles sont les

25 https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/208rank.html
https://fortune.com/global500/2017/

26 https://elpais.com/sociedad/2020/01/03/actualidad/1578076630_459699.html

27 http://omal.info/IMG/pdf/informe_energeticas_y_ddhh.pdf

28 https://www.yoibextigo.lamarea.com/wp-content/uploads/2018/09/YOIBEXTIGOPUERTASGAS.pdf

conditions de travail des sous-traitants ?

Savons-nous que l'énergie que nous consommons est polluante et dangereuse ?

Connaissez-vous des combats pour la défense du territoire contre des mégaprojets énergétiques ?

Nous dénonçons ses impacts et défendons les alternatives

Aujourd'hui, les consommateurs individuels, les municipalités, les coopératives ou les entreprises peuvent se déconnecter d'Iberdrola. Il est possible acheter de l'énergie à des fournisseurs coopératifs, tels que Goiener ou Som Energia, ou encore d'opter pour l'autosuffisance.

2. Tour d'horizon des impacts des sociétés transnationales

L'objectif des sociétés transnationales est de maximiser à tout prix les profits de leurs actionnaires. En conséquence, elles génèrent une longue liste d'impacts directs et indirects, que nous subissons de différentes manières selon le pays dans lequel nous vivons, notre classe, notre race, notre situation migratoire ou notre sexe.

L'expansion des sociétés transnationales a commencé dans les années 70, lorsque des entreprises basées dans les pays du Nord global ont étendu leurs activités au Sud global, à la recherche de pays où elles pourraient exploiter davantage les travailleurs. euses, piller les ressources naturelles sans contrôle et payer le moins d'impôts possible, avec de terribles impacts sur la population et sur le territoire.

À partir de la crise de 2008, toutefois, les frontières séparant le Nord et le Sud global s'estompent. Dans leur course à la maximisation des profits, les sociétés transnationales accentuent l'exploitation des travailleurs dans le monde entier et se recentrent sur les biens naturels du Nord global. En outre, de nouvelles grandes sociétés brésiliennes, mexicaines et chinoises voient le jour et opèrent comme n'importe quelle autre société transnationale. Cela démontre la nécessité de tisser des réseaux mondiaux de solidarité contre cet ennemi commun.

Dimension économique:	• Concentration économique en monopoles et oligopoles et contrôle des secteurs stratégique (alimentation, énergie, etc.) • Processus de dépossession et de privatisation des biens communs : services publics, biens naturels, territoires, connaissances, soins • Dette publique, coupes budgétaires et surcharge fiscale des classes • populaires. • Division internationale du travail basée sur un échange commercial déloyal.
Dimension politique :	• Perte de souveraineté et de capacité d'autodétermination • Violation du droit à l'information, criminalisation et répression des organisations sociales. • Phénomène des portes tournantes, lobbying, corruption, partenariats public-privé, etc. Soutien diplomatique et financier aux grandes entreprises pour leur internationalisation.
Dimension juridique :	• La sécurité juridique des grandes multinationales est garantie par : l'Organisation mondiale du commerce, les traités commerciaux, les tribunaux d'arbitrage internationaux... • L'impunité des entreprises suite à la déréglementation, à la violation des droits individuels et collectifs des peuples indigènes. La perte de la propriété collective des terres et l'assouplissement des normes juridiques pour faciliter la privatisation des territoires.
Dimension environnementale :	• Dette écologique envers les pays du Sud : pillage et exportation de déchets. Accaparement des terres et des eaux et la dépossession territoriale par des mégaprojets. Pollution de l'air, de l'eau et des sols, perte de biodiversité et urgence climatique.

Dimension sociale :	• Violation des droits du travail et conditions de travail de semi-esclavitude. • Inégalité, destruction des emplois et hausse des prix des produits de base. • Dégradation du tissu social et communautaire due aux migrations forcées et à la destruction des modes de vie. • Insécurité, conflits et expansion de l'économie criminelle. • Effets sur la santé de la pollution et de la privatisation des services sanitaires.
Dimension culturelle :	• Homogénéisation de la consommation, marchandisation de la culture, construction idéologique par la publicité. • Privatisation de l'éducation et adaptation aux marchés du travail. • Racisme, exclusion, exploitation et criminalisation des personnes migrantes.
Dimension de genre :	• Division sexuelle du travail, relogement et transnationalisation des soins à la personne • Précarisation des moyens de subsistance, dégradation des conditions de vie, incompatibilité des rythmes d'accumulation du capital et de la reproduction. • Écarts salariaux, ségrégation horizontale et verticale, dévalorisation des emplois féminisés, violation des droits du travail et harcèlement au travail. • Approfondissement de la violence machiste dans un contexte de violence structurelle et de destruction du tissu social. • Exclusion et sous-représentation politique des femmes et des dissidents de genre. • Violence spécifique contre les femmes défenseuses : diffamation, menaces et harcèlement.

Et dans votre ville ?

Dans votre commune quels impacts répartoriés dans la liste sont-ils présents ? Quelles sont les entreprises responsables de ces impacts ?

Comment les rendre visibles et dénoncer leurs causes et conséquences ?

Et les grandes entreprises implantées dans votre commune (banques, compagnies énergétiques, supermarchés, usines, magasins de vêtements...), savez-vous si elles opèrent dans d'autres pays ? Savez-vous dans quelles conditions et avec quelles conséquences ?

Comment pouvons-nous soutenir les luttes pour la défense de la vie et du territoire d'autres peuples ?

3. Tour d'horizon des résistances féministes et des alternatives au pouvoir des entreprises

Plus nous construirons de ponts entre nous, moins les transnationales pourront accumuler !

Il existe de nombreuses façons de combattre et d'affronter le pouvoir des grandes entreprises. Il s'agit de résistances concrètes auxquelles les grandes entreprises sont confrontées au quotidien, depuis les territoires ou les lieux de travail, mais aussi de stratégies locales et globales qui visent à contenir l'énorme pouvoir de ces entreprises par le biais de la réglementation, ou encore de miser sur la transformation de nos vies pour cesser de dépendre des multinationales.

Résistance au pouvoir des grandes entreprises

Pour survivre, les sociétés transnationales doivent constamment élargir leurs créneaux

commerciaux ; elles ne peuvent pas arrêter de croître car, si la roue s'arrête, l'entreprise s'effondre. C'est pourquoi, outre l'aggravation de l'exploitation du travail, de plus en plus de sphères de notre vie sont visées, depuis les territoires non encore marchandisés jusqu'aux services publics non encore privatisés, en passant par le logement, l'électricité ou le savoir collectif.

C'est pourquoi la résistance au pouvoir des entreprises se retrouve sur tous les continents et dans un grand nombre de domaines.

Par exemple, les combats...

...des peuples indigènes pour expulser les multinationales de leurs territoires ou pour les contraindre à réparer les dégâts causés.

- Ainsi, l'UDAPT, en Équateur, lutte depuis près de 30 ans pour que justice soit faite après la pollution de l'Amazone par la Chevron Texaco.. http://texacotoxico.net/#!portfolio-item/el-cancer-de-la-selva/

...du peuple palestinien pour mettre fin à l'occupation et aux sociétés transnationales qui en tirent profit.

- La campagne de Boycot, désinvestissements et sanctions qui exige que la CAF ne participe pas à la construction du tramway de Jérusalem-Est. https://bdsmovement.net/es/%C2%A1caf-b%C3%A1jate-del-tren-de-apartheid-de-israel

...des femmes qui travaillent dans l'industrie textile pour obtenir des conditions de travail décentes et sûres, et pour clamer justice pour les accidents du travail, comme dans le cas du Rana Plaza au Bangladesh.

- Une alliance stable existe entre la Marche Mondiale des Femmes et la Campagne Vêtements Propres pour dénoncer la pire catastrophe survenue dans l'industrie textile quand 1 324 travailleuses sont mortes et plus de 2 000 ont été blessées par l'effondrement du bâtiment dans lequel elles travaillaient, au Bangladesh.

...des travailleuses et syndicalistes féministes dans le secteur des services en général, et dans les secteurs féminisés et précarisés tels que le commerce et les grandes surfaces commerciales, les supermarchés, l'alimentation, le secteur du nettoyage, les employés de maison et de soins, les Kelly ou employées d'hôtel, le télémarketing, les travailleuses des EPHAD, etc.

...pour défendre nos villes et nos quartiers contre le tourisme et la spéculation immobilière.

- BiziLagunEkin est une plateforme d'habitants de la ville de Donostia-San Sebastian qui défend un modèle de ville permettant une vie décente.

Que pouvons-nous faire ?

Multinazionalek eragiten dituzten kalteak plazaratu eta haien aurka borrokan ari diren erakundeei elkartasuna adierazi; adibidez:

- Le **28 novembre**, en Euskal Herri, nous sortirons dans la rue pour exiger que la CAF ne construise pas le tramway en Israël car nous ne voulons pas être complices de l'apartheid !
- Le **24 avril** est l'anniversaire de la tragédie du Rana Plaza au Bangladesh.
- De nombreuses personnes consacrent leur vie à la défense des droits humains et sont criminalisées pour cela. Les réseaux de solidarité avec les défenseuses des droits humains sont essentiels, par exemple, la campagne menée en 2018 en soutien à Lola Chavez #NiEreLolitaNaiz (Je suis Lolita).

Il est également nécessaire de renforcer la résistance dans nos communes et nos quartiers...

- Dénoncer les impacts des entreprises pour qui les profits dépassent les travailleurs, la population et le territoire.

  Par exemple la lutte de Zaldibar Argitu, pour que les responsables de l'effondrement de la macro-décharge ne restent pas impunis.

- Et pour tisser des réseaux de soutien mutuel contre les expulsions, les coupures d'électricité, l'exploitation au travail...

  Par exemple : le syndicat des locataires de Bilbao, Donostiako maizterren sindikatua , les réseaux de soins.

Digues de contention pour limiter leur pouvoir

Pour réussir à démanteler le pouvoir des entreprises, nous devons limiter efficacement leur pouvoir et mettre un frein à l'impunité dont elles jouissent actuellement. À cette fin, il existe de nombreuses initiatives visant à réglementer les sociétés transnationales, à les contrôler ou à rendre leur impunité visible.

Voici quelques exemples de stratégies visant à limiter le pouvoir des entreprises...

Rendre visible et dénoncer le pouvoir politique exercé par les multinationales à travers les lobbies, le mécanisme des portes tournantes, la diplomatie économique...

- Plusieurs organisations se consacrent à l'audit du pouvoir des entreprises, vous en trouverez une liste ici https://corpwatchers.eu/?lang=es

Fiscaliser les gouvernements des États, des régions et des communes, afin de connaître leurs alliances avec les grandes entreprises.

- Les campagnes de l'initiative citoyenne Plateforme d'Audit Citoyen de la Dette constituent un bon exemple de contrôle fiscal.

Rendre visible l'impunité des entreprises et défendre l'accès à la justice.

- En 2018, le réseau Decrecimiento y Buenvivir (Décroissance et Bien vivre) a organisé le Tribunal Populaire vers des vies durables pour mettre en lumière les violations des droits.

Freiner et dénoncer les conséquences des accords commerciaux et des politiques de soutien à l'internationalisation des entreprises.

- Par le biais des campagnes contre les traités commerciaux, le travail se poursuit pour démanteler une architecture juridique qui garantit l'impunité aux grandes entreprises.

Que pouvons-nous faire ?

Rechercher des informations et soutenir la mise en lumière des impacts générés par les grandes entreprises.

Contrôler la fiscalité de notre municipalité. Quelles sont les entreprises sous

contrat pour les ordures, l'électricité ou les services bancaires ?Quelles opérations spéculatives sont en cours ?

Rejoindre les campagnes qui défendent la réglementation et la fin de l'impunité des sociétés transnationales. Par exemple, la campagne Euskal Herriak Kapitalari Planto articule plusieurs organisations contre le pouvoir des grandes entreprises et l'impunité.

Alternatives pour la défense de la vie et la souveraineté des peuples

De nombreuses alternatives aux grandes entreprises sont déjà en place en Euskal Herri et dans d'autres régions du monde.

Les alternatives aux grandes entreprises cherchent à résoudre les besoins quotidiens sans dépendre des grandes transnationales ou des marchés mondiaux, tout en jetant les bases de construction d'autres modes d'organisation de la vie.

En voici quelques exemples :

- **La souveraineté alimentaire**, qui propose le passage à une production alimentaire agro-écologique et locale, pour garantir une alimentation saine, équitable et durable.
- **L'économie sociale et solidaire**, qui promeut les capacités et le développement des territoires dans une perspective intégrale basée sur l'auto-organisation et l'entrepreneuriat social comme moyen d'articuler de nouvelles formes de travail.
- **Le droit collectif aux soins**, pour promouvoir la dignité du secteur des soins et garantir les droits du travail.
- **Les économies communautaires**, pour rompre avec les logiques mercantiles et racistes et surmonter la précarisation sociale par la solidarité et le soutien mutuel.

En Euskal Herri, plusieurs espaces sont en place pour la construction de résistances et d'alternatives :

- Euskal Herriko Eskubide Sozialen Karta: Espace d'alliance entre mouvements

sociaux et syndicaux, né en 2013 et qui regroupe quelques 145 acteurs sociaux et syndicaux dans le cadre d'une démarche qui a touché 126 municipalités, cantons, villes et quartiers. Ayant convoqué la dernière grève générale du 30 janvier 2020, où sont rassemblées les revendications féministes, également issues de la Marche Mondiale des Femmes du Pays Basque. Cette alliance a également donné lieu à l'initiative visant à faire sortir les tabliers dans la rue (Amantalak kalera ! - Mères de famille dans la rue !) et sur les balcons lors des grèves générales, afin de reconnaître et de justifier le travail reproductif au-delà de la grève classique pour l'emploi et la production.

- Alternatiben Herria / Feministon Herria.

Que pouvons-nous faire ?

Promouvoir des alternatives dans nos communes et nos quartiers :

- Changer collectivement notre mode de consommation.
- Participer à des projets communautaires pour répondre collectivement à nos besoins.
- Transformer notre façon de travailler, en promouvant des projets autogérés ou en nous organisant pour défendre des conditions de travail décentes.

Rejoindre les espaces de regroupement des projets alternatifs et diffuser ces initiatives.

Dans notre ville ou notre quartier, quelles initiatives connaissons-nous qui visent à construire des alternatives aux sociétés transnationales ?

Boîte à outils :

- Enpresa transnazionalei buruzko hiztegi kritikoa, *OMAL.*
- Diccionario crítico de empresas transnacionales, *OMAL.*
- Bigarren lehorreratzea: Espainiako multinazionalak Latinoamerikan, *OMAL.*
- Comment le « boom des minerais » augmente la violence en Afrique, *Nicolas Berman.*
- Que fait (encore) L' armée française en Afrique?, *AJ + française.*
- Le rôle des multinationales dans les violences en Afrique, *Nicolas Berman.*
- Quand les multinationales attaquent les États, *ARTE.*
- ¿Adónde va el capitalismo español?, *OMAL.*
- Deuda y feminismo, *Verónica Gago.*
- Repensando la educación financiera desde una perspectiva ética y parabancaria, *Finantzaz haratago (2017).*
- Botere korporatiboari kritika feminista / Critica feminista al poder corporativo / Une critique féministe du pouvoir des sociétés transnationales, *Marcha Mundial de las Mujeres.*
- El IBEX 35 en guerra contra la vida, *Ecologistas en Acción, OMAL-Paz con Dignidad y Calala Fondo de Mujeres.*
- CAC 4O Le Véritable Bilan, *Observatoire des Multinationales.*
- Egunak duintasunaz argitzen du. Ahots latinoamerikarrak multinazionalen boterearen aurrean, *OMAL.*
- Emakumeak lurraren defentsan, *Mundu Bat.*
- Eutsi edo hil, *Mugarik Gabe.*
- DEFENSORAS: La lucha por el derecho a decidir, *Lumaltik Herriak.*
- Arpilleras: atingidas por barragens bordando a resistencia, *Mulheres do MAB.*
- Derivas hacia la soberanía feminista, *Colectiva XXK.*
- En defensa de nuestros municipios, *OMAL.*
- Remunicipalisation: comment villes et citoyens écrivent l'avenir des services publics, *Transnational Institute (tni).*
- Bizitzak Erdigunean, ***Bizitzak Erdigunean Euskal Herriko Koordinadora Feminista.***
- Experiencias locales que construyen soberanía alimentaria, ***Bizilur, EHNE y Etxalde***.
- La economía social y solidaria como alternativa al mercado convencional, *Tantaka TV.*
- Alianza contra la pobreza energética, *Alianza contra la pobreza energética.*
- Energia trantsizioak, piztu aldaketa!, *Ekologistak Martxan.*

ÉPILOGUE
POUR UN ACTIVISME FÉMINISTE QUI ROMPE AVEC LA BLANCHITÉ ET L'EUROCENTRISME

La décolonisation, une fissure nécessaire dans les murs et les ponts de l'Occident.

Bien qu'il constitue l'une des forces les plus importantes des mouvements sociaux de ces dernières décennies, le féminisme ancré dans son **épistème**/savoir eurocentrique, a situé les femmes qui sont hors du monde occidental, comme opprimées et subordonnées principalement par l'hétéropatriarcat. Il est indéniable que le système hétéro-patriarcal représente l'une des oppressions subies par les femmes migrantes et racialisées. Cependant, ce n'est pas le système qui exclue ou qui invisibilise le plus, car le racisme, le colonialisme et le classisme sont également des systèmes de domination qui interagissent dans la vie des femmes.

Le féminisme eurocentrique se situe dans la logique de la modernité occidentale et indique ainsi aux femmes comment et quelle direction elles doivent emprunter pour gagner leur autonomie. Comme le mentionne Ochy Curiel, ce féminisme reproduit la pensée selon laquelle les femmes situées dans le Nord global fournissent les clés nécessaires pour que les femmes non-blanches du Sud global puissent se développer, sans identifier le rôle de ces clés.

Aujourd'hui, nous savons que le fait d'être une femme ne constitue pas une expérience unique, grâce à l'émergence, dans les années 60, au sein du féminisme, d'une série de mouvements, tels que le féminisme noir, le féminisme chicano, les théoriciennes postcoloniales qui, à partir d'une expérience vécue, ont développé les savoirs nécessaires pour comprendre que les relations sociales et les inégalités sont plus complexes que les relations des femmes et des hommes. Et, grâce aux luttes et aux résistances du mouvement indigène, nous savons aussi qu'il n'y a pas qu'une seule façon d'être dans le monde et que le féminisme occidental a rendu invisible cette diversité de résistances en imposant une généalogie des luttes centrées uniquement sur l'Occident et sur les femmes blanches et ignorant celles qui ont trait au territoire, à la souveraineté alimentaire, aux biens communs, aux **cosmogonies** ancestrales, etc.

Les raisons de l'invisibilité des autres voix et luttes s'expliquent par l'implantation de l'idéologie de la blanchité dans le projet colonial moderne. La blanchité qui imprègne la symbolique, la culture, la langue a généré des privilèges pour le monde blanc. Les personnes racialisées, selon le contexte dans lequel elles se trouvent, peuvent être infériorisées, subalternisées parce qu'elles n'ont pas les caractéristiques nécessaires que leur propose la blanchité, et bien souvent elles travaillent pour obtenir ces privilèges au prix de perdre leur façon de parler, leurs coutumes, leur **cosmovision**, parce que la blanchité a défini tout ce qui est « non blanc » comme inférieur.

La blanchité et ses paramètres ont été imposés aux personnes blanches et non-blanches ; il est nécessaire de travailler pour la détruire ; ce n'est pas parce que vous êtes blanc ou que vous avez la peau claire que cela signifie que vous soutenez le régime de la blanchité.

En ce sens, il est urgent de revoir les postulats salutistes dont s'inspirent les propositions du féminisme occidental pour interpréter un système-monde qui accorde l'hégémonie à un bord et la subalternité racialisée à l'autre. Le **féminisme blanc** occidental doit être capable de déconstruire la colonialité qu'il reproduit. La reconnaissance d'autres féminismes sur un pied d'égalité constitue la force transformatrice qui permet de construire des ponts à partir desquels il est possible de dynamiter les pratiques coloniales qui préservent les privilèges des unes en maintenant les autres dans une position d'infériorité pour garantir ces mêmes privilèges..

Que pouvons-nous faire en tant que collectif féministe pour briser le système raciste, colonial, capitaliste et hétéro-patriarcal ?

En tant que Marche Mondiale des Femmes, nous voulons continuer à avancer dans

la construction d'un mouvement permanent de lutte féministe, anticapitaliste et antiraciste, en reconnaissant les personnes qui développent leur vie sur leur territoire. La Marche Mondiale des Femmes d'Euskal Herri comprend le territoire au-delà des frontières imposées et des structures administratives (frontières visibles) qui divisent notre peuple et ont exclu et continuent d'exclure des milliers de personnes migrantes de l'accès aux droits et à la citoyenneté.

Le féminisme de la Marche veut construire un territoire sur lequel toutes les personnes qui y vivent pourront jouir d'une vie digne de ce nom. Pour ce faire, il est essentiel de rompre aussi les frontières invisibles. Ainsi, nous proposons de nous situer comme partie de cette structure raciste et d'assumer nos responsabilités pour combattre les causes de la violence subie par les femmes migrantes et racialisées et pas uniquement les symptômes.

Collectivement, que pouvons-nous faire pour fissurer/briser/affaiblir le système raciste, capitaliste, colonial et hétéro-patriarcal ?

Voici quelques pratiques :

- Ne pas s'approprier la parole, le savoir ni occuper des espaces au nom des femmes migrantes et racialisées. Car parler d'elles sans elles signifie une mise sous tutelle, qui n'est autre que du racisme (**épistémicide**).
- Ne pas remettre en cause le récit de la violence vécue par les personnes migrantes et racialisées. Taisez-vous et écoutez ! Reconnaître qu'il existe une violence que, moi, femme européenne blanche, je ne subirai jamais.
- Comprendre la différence entre soutenir et être protagoniste. Pour nous aider, nous pourrions penser à des exemples et expériences de participation à des espaces mixtes masculinisés.
- Cesser de penser que la violence contre les femmes se résume à une violence patriarcale. Nommer d'autres formes de violence rendues invisibles : les femmes qui se voient retirer leurs enfants ou dénoncer la situation des employées de maison et des soignantes.
- Reconnaître le chemin de vie, politique, d'études et de travail des personnes migrantes.
- Respecter et reconnaître les espaces spécifiques que les personnes migrantes se sont organisés.
- Récupérer la généalogie féministe d'Euskal Herri et générer des espaces sûrs pour la diffuser.
- Dénoncer les mauvaises conditions de travail, les abus et les agressions

sexuelles dues à la violence patriarcale et raciste, comme le cas des travailleuses marocaines de la fraise à Huelva.

- Tendre des passerelles avec les mouvements antiracistes, principalement avec ceux formés par les personnes migrantes.
- Reconnaître qu'il existe des formes de violence qu'une femme blanche européenne ne subira pas parce que ni son corps ni sa vie ne sont conditionnés par une loi sur les étrangers et par le racisme. Cependant, il est possible de travailler pour cesser de maintenir le régime de la blanchité.
- Collaborer avec des initiatives promues par des personnes non-blanches et rendre visible ces initiatives.
- Exprimer votre opinion lorsque votre mouvement, écoles ou autres organisations auxquelles vous participez ne sont pas totalement inclusives. Il est probable que vous avez plus d'influence que les personnes exclues.
- Dénoncer les fonctionnaires, le cas échéant, afin de mettre fin aux politiques racistes.
- Parler à d'autres personnes privilégiées : ne pas vous attendre à ce que les personnes subissant l'oppression vous éduquent ou fassent un effort de pédagogie. C'est à vous d'assumer cette tâche.
- Ne pas instrumentaliser la contribution des femmes migrantes et racialisées et reconnaître un travail pédagogique qui va au-delà du témoignage.
- Remettre en question ses privilèges ne signifie pas agir par salutisme et par assistencialisme blanc. Car ces pratiques reproduisent des relations inégales.
- Le fait d'avoir des références décoloniales ne fait pas de vous une experte des violences subies par les personnes migrantes et racialisées.

Cette liste n'est pas exhaustive car le chemin vers la décolonialité est long.

Alternatives de résistances antiracistes en Euskal Herri : la lutte contre les violences racistes quotidiennes, institutionnelles et sociales.

Aujourd'hui, dans un cadre de violence raciste, capitaliste et patriarcale, les alternatives aux violences coloniales et racistes en Euskal Herri vont au-delà de la génération de résistances antiracistes et féministes locales, avec des réseaux de solidarité dans d'autres régions d'Espagne et du monde. Les personnes racialisées construisent également des alternatives au système raciste, colonial, capitaliste et hétéropatriarcal.

Groupes antiracistes et féministes en Euskal Herri :

Emakume Migratu eta Arrazializatuen Euskal Herriko Sarea (Réseau de femmes migrantes et racialisées d'Euskal Herri)

Raizes

Ahizpatasuna

Amuge

Mujeres del Mundo Babel (Femmes du Monde Babel)

ATH-ELE

Trabajadoras no Domesticadas (Travailleuses non domestiquées)

Emakume Migratu Feministak Sociosanitariak (Femmes migrantes féministes sociosanitaires)

Asociación Empleados y Empleadas del Hogar de Navarra (Association des employés et employées de maison de Navarre)

Malen Etxea

Bidez Bide

Red Feminista por Nicaragua (Réseau féministe pour le Nicaragua)

Mujeres en la Diversidad

Mujeres con Voz

Garaipen

Quels autres collectifs connaissez-vous qui travaillent depuis le féminisme et l'antiracisme ?

Groupes antiracistes d'Euskal Herria :

Mbolo Moye Doole, plataforma mantera de Bizkaia (Mbolo Moye Doole, Plateforme des vendeurs à la sauvette de Bizkaia)

Movimiento Antirracista de Euskal Herria (Mouvement antiraciste d'Euskal Herri)

Plataforma Antirracista Gasteiz (Plateforme antiraciste Gasteiz)

Movimiento Migrante de Navarra (Mouvement des migrants de Navarre)

Ongietorri Errefuxiatuak (Bienvenue aux réfugié.es)

SOS Arrazakeria (SOS racisme)

Irungo Harrera Sarea (Réseau d'accueil d'Irun)

Comité Adama

Collectif Diakité

Bestearekin

La Cimade

Etorkinekin BAB (Avec les migrants BAB)

Réfugiés au Pays Basque - Bestearekin

Association Solidarité Migrants Amikuze

Etorkizuna

Outils pour la lutte antiraciste :

Bilboko erresistentzia kutxa antiarrazista (Caisse de résistance antiraciste de Bilbao)

Manteroen erresistentzia kutxa (Caisse de résistance des vendeurs à la sauvette)

Nica erresistentzia kutxa (Caisse de résistance Nica)

Campagnes contre la violence raciste institutionnelle et sociale :

Campaña estatal contra cierre de los CIES

Campaña estatal para la regularización de las personas migrantes: Regularización Ya (Régularisation maintenant)

Feministok gerrari planto (Féministes contre la guerre)

Bizilagunak proiektua

Zaska

Red AntiRumores de Euskadi (Réseau anti-rumeurs d'Euskadi)

STOP Vuelos de deportación (STOP aux vols d'expulsion)

Festival Migrant Scène

Réseaux et groupes antiracistes de l'État espagnol :

Réseau de soins antiracistes

Atelier d'interventions critiques transféministes antiracistes et combatives

Afroféminas

Réseaux internationaux antiracistes et féministes :

Via Campesina

Marche Mondiale des Femmes

GLOSSAIRE

Colonialité (du pouvoir) : c'est un modèle de pouvoir qui structure le monde moderne depuis le XVe siècle et dans lequel les êtres humains de la planète sont hiérarchisés (dominant/subalterne) et gouvernés sur la base d'une classification ethnico-raciale. Ce schéma de pouvoir garantit non seulement l'exploitation de certains êtres humains par d'autres à l'échelle mondiale, mais aussi la sous-évaluation, l'invisibilité ou l'élimination des connaissances, des expériences et des modes de vie de ceux qui sont dominés et exploités.

Colonialité de genre : terme inventé par Maria Lugones pour nommer la vision binaire du genre en tant qu'invention coloniale, ou caractéristique qui ne s'applique qu'aux corps considérés comme humains.

Cosmogonies : récit mythologique de l'origine de l'univers, du monde et de l'être humain, ainsi que les théories scientifiques qui tentent d'expliquer l'origine et l'évolution de l'univers.

Cosmovision : manière de voir, d'analyser et d'interpréter le monde à travers la réalité conçue par la société d'une époque particulière et sous l'influence d'une culture donnée.

Dublinées : personnes qui, au lieu de demander l'asile dans le premier pays de l'UE où elles sont entrées (ou celui déterminé par le règlement (UE) n° 604/2013), le font dans

un autre État dans l'espoir d'être reconnues comme réfugiées et sont renvoyées dans le premier État en raison du règlement de Dublin qui entrave le droit à la libre circulation des personnes.

Épistème : connaissance qui, dans la philosophie occidentale classique, représente le savoir vrai et universel. Pour sa part, Foucault la définit comme étant le cadre d'un savoir conforme à une certaine « vérité » imposée par le pouvoir à chaque époque.

Épistémicide : il s'agit de discréditer et d'éliminer les savoirs des peuples autochtones au profit de l'imposition d'une hiérarchie des savoirs par le pouvoir dominant.

Extractivisme : exploitation massive des ressources naturelles d'un territoire par des entreprises principalement transnationales. L'extractivisme a souvent un impact environnemental qui force les communautés indigènes à se déplacer.

Féminisme blanc : la négation ou l'invalidation systématique de toute oppression, sauf celle du genre, qui rend toute lutte impossible dans le cadre d'une approche intersectionnelle. Spécifiquement, ce féminisme place l'oppression de genre au-dessus de toutes les autres discriminations.

Récit de la colonialité : discours historique qui contribue à l'apologie du colonialisme et impose le récit de la pensée eurocentrique qui justifie la violence subie par les peuples indigènes et rend invisible leurs résistances et leurs luttes contre l'impérialisme et le capitalisme.

Récit hégémonique : c'est le discours promu par la puissance dominante qui s'impose aux autres voix, en légitimant et en renforçant à la fois l'ordre/système établi et les normes, croyances et valeurs qui le soutiennent.

Nécropolitique : politique basée sur l'idée que certaines vies valent plus que d'autres, au motif que les premières méritent d'être vécues, aux yeux du pouvoir, tandis qu'on laisse mourir les secondes.

Projet civilisateur : imposition de la culture et du modèle de développement capitaliste intensifiés par le néocolonialisme et la mondialisation et présentés comme un ingrédient indispensable pour parvenir au progrès et au développement économique des territoires du Sud, générant pauvreté, dépendance et déracinement dans les communautés habitant les territoires concernés par ledit projet.

Subalternité : condition des personnes qui ont été socialement, politiquement et géographiquement exclues de la hiérarchie du pouvoir à la suite d'un processus de colonisation.

Marche Mondiale des Femmes d'Euskal Herria

· V. Action Internationale ·

2020-2021

EUSKAL HERRIKO
EMAKUMEON MUNDU MARTXA